

DOSSIER ETUDIANT ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 BTS : ☐ C.I. ☐ S.A.M. ☐ C.G. ☐ S.I.O.

IDENTITE DE L'ETUDIANT

Nom de famille :

Nom d'usage : Sexe : ☐ F ☐ M

Prénoms :

Né(e) le : à :

Pays de naissance : Nationalité :

COORDONNEES DE L'ETUDIANT

☐ L'étudiant habite chez :

☐ L'étudiant possède sa propre adresse

Adresse :

.....

Code postal : Commune :

Pays :

Courriel de l'étudiant :

Téléphone de l'étudiant :

DIPLOMES DE L'ETUDIANT

Session	Diplôme/Attestation/Certification	Spécialité	Mention
.....			
.....			

Langue Vivante 1 : ☐ Anglais ☐ Espagnol ☐ Allemand

Langue Vivante 2* : ☐ Anglais ☐ Espagnol ☐ Allemand

*LV2 uniquement pour les BTS Support à l'Action Managériale et Commerce International

PROFIL PARTICULIER

☐ P.P.S.

☐ P.A.P.

☐ P.A.I.

SCOLARITES

Type d'inscription : principale

STATUT DE L'ETUDIANT :

Date d'entrée :Date de sortie :

Motif de sortie :

Etablissement d'accueil :

2024-2025 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

2023-2024 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

2022-2023 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

2021-2022 : formation scolaire :Division :

Date de début : Date de fin :

Etablissement : Commune :

SCOLARITE REDOUBLANT(E)☐ oui☐ non**REGIME**☐ Externe☐ Demi-pensionnaire au ticket*☐ Interne***chèque de 39€50 obligatoire pour valider l'inscription si demi-pensionnaire****BOURSIER(E) pour 2025-2026**☐ oui☐ non

Coller le R.I.B. du Responsable financier

Le R.I.B. sera utilisé uniquement pour le reversement éventuel des sommes qui vous sont dues.

GARDE ALTERNEE☐ oui☐ non

RESPONSABLE LEGAL ET FINANCIER : paie les frais scolaires et perçoit les aides

Lien avec l'étudiant : Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays :

Courriel : Téléphone :

Accepte de recevoir des SMS du Lycée : ☐ oui ☐ non

Habite à la même adresse que l'autre responsable légal : ☐ oui ☐ non

Accepte la communication de son adresse et courriel aux associations de parents d'étudiants :
☐ oui ☐ non

Situation familiale :

☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en union libre

☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire

Situation professionnelle : ☐ sans emploi ☐ chômeur(se)

☐ salarié(e) Code PCS (voir feuille jointe) :

Préciser la profession :

Adresse de l'employeur :

.....

Téléphone de l'employeur :

COMPOSITION DE LA FAMILLE (FRATRIE)

En cas de fratrie inscrire le même responsable légal et financier (sauf décision contraire du juge).

Nom Prénom né(e) le classe école/collège/lycée fréquenté
int./ext./dp.

.....

.....

.....

.....

AUTRE RESPONSABLE LEGAL :

Lien avec l'étudiant :Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :Commune :

Pays :

Courriel : Téléphone :

Accepte de recevoir des SMS du Lycée : ☐ oui ☐ non

Habite à la même adresse que l'autre responsable légal : ☐ oui ☐ non

Accepte la communication de son adresse et courriel aux associations de parents d'étudiants :
☐ oui ☐ non

A contacter en priorité : ☐ oui ☐ non

Situation familiale :

☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en union libre

☐ séparé(e) ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire

Situation professionnelle : ☐ sans emploi ☐ chômeur(se)

☐ salarié(e) Code PCS (voir feuille jointe) :

Préciser la profession :

Adresse de l'employeur :

.....

Téléphone de l'employeur :

AUTRE PERSONNE EN CHARGE :

Lien avec l'étudiant :Civilité : ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Adresse :

Code postal :Commune :

Courriel : Téléphone :

Professions et catégories Socio-Professionnelles

**Codes à reporter sur les pages 3 et 4 du dossier d'inscription dans la rubrique
"Situation Professionnelle"**

code	Libellé	code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANT		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industrie
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvrier qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type Artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers Agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSION INTERMEDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens Ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciale en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >=60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés Administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

RNE établissement : 0020032Z
Année scolaire 2025 2026 Tale

LGT PAUL CLAUDEL

PLACE FOCH
02000 LAON

Fiche d'urgence

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Identité de l'élève

Nom : _____
Prénoms : _____
Numéro national : _____ Sexe (M ou F) _____
Né(e) le _____ à _____
Nationalité _____

Scolarité de l'année en cours

MEF : _____ Division : _____
Régime : _____ Date entrée : _____

Scolarité de l'année précédente

MEF : _____
Etablissement : _____
Commune : _____
Date de fin de scolarité dans l'établissement : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Représentant légal

Nom : _____ Responsable à contacter en priorité (O ou N) : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Commune : _____
Pays : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Personne à contacter

Nom : _____
Prénom : _____
☎ dom. : _____ ☎ travail : _____ ☎ portable : _____

Autres renseignements

N° et adresse du centre de sécurité sociale : _____

N° et adresse de l'assurance scolaire : _____

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou, pour les élèves internes, selon les modalités définies dans le règlement intérieur de l'établissement.

Informations complémentaires

Date du dernier rappel antitétanique : _____
Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre...) : _____ (poursuivre au verso si besoin)

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant : _____

Signatures des responsables légaux

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.



ASSOCIATION SPORTIVE

☐ CHEQUE (ordre :
AS lycée Claudel)
☐ LIQUIDE :
☐ T-SHIRT 15€
PROF :

SPECIAL BTS

NOM :

PRENOM :

Sexe : ☐ F ☐ M

Né(e) le :

N° Téléphone portable de l'élève :

Classe 2025-2026 :

Entoure ta qualité : Interne, externe, demi-pensionnaire

Pratique sportive en dehors du lycée ? OUI ☐ NON ☐ Laquelle ?

En club ?

ACTIVITES SPORTIVES ET PRIX DE LA LICENCE :

LICENCE ENTRAINEMENT : 25€ De 18H à 19H30 ENTOURE :

Badminton

Volley-ball

Tennis de table

Musculation

Futsal

TEE-SHIRT (facultatif). Commande possible jusqu'en novembre

Avec flocage du prénom et de l'AS P.Claudel **PRIX : 15€**

Taille : ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL

Matière : ☐ Coton ☐ Polvester

AUTORISATION PARENTALE (si mineur, sinon l'étudiant signe lui-même)

Je soussigné,, père, mère, tuteur,

N° de téléphone :

Email :

autorise mon enfant à pratiquer à l'A.S. du lycée P.CLAUDEL, à se rendre sur les lieux de pratique (si besoin), à prendre un transport en bus ou minibus ou à être véhiculé par un professeur d'EPS autorisé par le chef d'établissement, accepte que les responsables de l'AS autorisent une intervention chirurgicale en cas de besoin (OUI/NON), à être photographié (OUI/NON).

Date :

Signature du Responsable légal (ou de l'élève majeur) :

Le règlement au dos de cette fiche est **à signer** par l'élève et son représentant légal.



REGLEMENT INTERIEUR A.S. LYCEE P.CLAUDEL LAON

L'Association sportive (A.S.), dans le cadre de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) permet à tout élève volontaire et régulièrement inscrit de pratiquer, en plus de son horaire obligatoire d'EPS, une ou plusieurs activités sportives adaptées à son niveau et encadrées par les professeurs d'EPS de l'établissement. En plus de la découverte, de l'apprentissage et du perfectionnement dans ces activités, l'A.S participe au développement du sens des responsabilités, de la coopération et initie à la vie associative.

DROITS

Tout élève régulièrement inscrit à l'AS obtient le droit

- De pratiquer une ou plusieurs activités au cours de l'année (avec la même licence)
- D'être informé par pronote et/ou affichage des lieux et heures de rendez-vous pour les entraînements et/ou les matchs.
- D'être assuré par l'intermédiaire de l'AS
- D'avoir la possibilité de participer à la vie associative de l'AS à différents niveaux (comité directeur, arbitrage, jeune coach, reporter, organisateur, juge, secrétaire, ...)

DEVOIRS

Tout élève désirant faire partie de l'AS doit :

- Etre licencié à l'UNSS en fournissant une autorisation parentale remplie et signée (feuille d'inscription) ainsi que la somme nécessaire pour payer la cotisation fixée par le comité directeur. Tout élève ne l'ayant pas ne sera pas accepté. Chacun peut essayer une séance pour voir si cela lui convient et décider ensuite de prendre ou non sa licence.
- S'engager à consulter régulièrement le tableau d'informations de l'AS au gymnase.
- S'engager à être présent aux entraînements et compétitions ou à **prévenir à l'avance en cas d'indisponibilité**.
- S'engager à respecter la règle du jeu, le code du sportif :
 1. Se conformer aux règles du jeu
 2. Respecter les décisions de l'arbitre
 3. Respecter adversaires et partenaires
 4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
 5. Être maître de soi en toutes circonstances
 6. Être loyal dans le sport et dans la vie
 7. Être exemplaire, tolérant et généreux

FONCTIONNEMENT DE L'AS

- **Horaires** : L'A.S. fonctionne de 18H à 19H30 et le mercredi après-midi en fonction des activités sportives dans un créneau horaire généralement compris entre 12H45 et 17h00. Il peut arriver exceptionnellement que ces horaires soient dépassés en fonction d'un déplacement plus lointain dans une compétition.
- **Lieux** : Les séances d'entraînement et de compétition ont lieu sur les installations ou sur les installations d'autres établissements.
- **Encadrement** : Il est assuré par les professeurs d'EPS du lycée. En fonction de l'organisation par nécessité et dans le cas de compétitions individuelles, un petit nombre de nos élèves pourra être confié à un professeur d'EPS d'un autre établissement.
- **Organisation des déplacements** : La prise en charge des élèves se fait dans le lycée (gymnase) ou sur le lieu de compétition en prévenant au préalable.

Après la compétition, les élèves sont ramenés devant le lycée P.CLAUDEL ou libérés sur place sur demande écrite des parents. Il est possible de laisser l'élève à un autre endroit en accord avec les enseignants. Ces déplacements se font le plus souvent en autocar (sous la responsabilité d'un professeur d'EPS), en minibus ou parfois en taxi et exceptionnellement dans le véhicule d'un professeur d'EPS du lycée en accord avec le chef d'établissement.

- **Absences** : Bien que l'adhésion à l'AS soit basée sur le volontariat, un état des présences sera établi et sera disponible auprès des professeurs d'EPS. Un élève inapte pour l'EPS pour raison médicale l'est également pour la pratique à l'A.S., mais il a la possibilité de participer à l'organisation des rencontres ou à l'arbitrage selon l'activité sportive.
- **Inscriptions** : Une feuille d'inscription aux compétitions est affichée sur le tableau UNSS du gymnase.
- **Sanction** :

Un élève pas en règle avec l'AS ne pourra pas être accepté.

En cas de comportement répréhensible au cours de déplacements ou de pratiques sportives, un élève pourra être exclu provisoirement de l'AS. En cas de récidive, il pourrait, sur décision du comité directeur, être exclu définitivement sans remboursement de cotisation. Une information serait dans ce cas envoyée aux parents du fautif.

Lu et approuvé,

Signature de l'élève

Lu et approuvé,

Signature du responsable légal

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'UNSS, l'AS peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, et en tant que détenteur de l'autorité parentale/ en tant que tuteur, j'accepte sans réserve de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Une mention sur le RGPD : Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'UNSS, nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'adhésion à l'UNSS vaut autorisation pour l'association UNSS de collecter, d'enregistrer et de stocker les données nécessaires. Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié, vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements par email l'adresse dat@unss.org ou à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes> ou par courrier postal : 3 place de Fontenoy TSA 80/15 75 334 PARIS CEDEX 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur extranet OPUSS.

Une mention sur les Assurances et le Règlementaire : Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer, dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer des services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel.

ASSURANCE 1 J'accepte de souscrire pour mon enfant le contrat d'assurance de personne « MAIF individuelle » couvrant ses activités au sein de l'Association Sportive, au tarif de 0,88€ (compris dans l'adhésion)

2) J'ai pris connaissance de la notice individuelle dommages corporels à l'attention des licenciés UNSS souscripteurs de l'individuelle MAIF et de la proposition de garanties complémentaires IASport+ que je peux rajouter (coût 12,80€) en plus des 23 € de licence (donc 35,80 €). Document téléchargeable sur OPUSS.

Coupon d'adhésion à remettre avec son règlement

A l'ordre du foyer socio-éducatif Du Lycée Paul Claudel

Le jour de l'inscription

ACTIONS MENÉES PAR LE FSE

- Achat de casiers disponibles dans les salles d'études ;
- Achats de matériels de jeux pour les salles de foyer de l'internat filles/garçons ;
- Aides financières pour les voyages et les sorties ;
- Aides financières pour les soirées des internes ;
- Aides financières pour les actions mises en place par des élèves ou des étudiants ;
- Organisation d'activités culturelles et sportives ;
- Aide au fonctionnement de clubs :
 - ❖ Le club musique
 - ❖ Le club échecs
 - ❖ Le club jeux de rôles
 - ❖ Le club potager ;
- Mise en place des photographies scolaires ;
- Aide à l'embellissement de l'établissement : (salle de restauration, décorations de Noël...).



*Envie de bouger
dans ton lycée ?
Rejoins le FSE...*

LYCEE PAUL CLAUDEL
Place Foch

02001 LAON CEDEX

☎ 03 23 26 22 60



Le mot du président



Dimitri Roger

Président du foyer-socio-éducatif, avec les CPE, les étudiants et les lycéens qui composent mon équipe, nous avons essayé de dynamiser et d'améliorer les conditions de vie dans le lycée, aussi bien à l'internat, qu'à l'externat.

Toutes ces améliorations ont été réalisées grâce aux cotisations que vous versez en adhérant au FSE en début d'année, à l'aide financière du lycée, ainsi qu'aux versements d'une partie du chiffre d'affaire des distributeurs de boissons.

Nous espérons pouvoir encore œuvrer en ce sens dans les années à venir.

Bonne rentrée à tous.

D. ROGER

Qu'est ce que le FSE ?

- Le foyer Socio-éducatif (FSE) est une association (régie par la loi 1901) au service des élèves d'un lycée. Il contribue, par un soutien financier, à l'organisation de voyages et autres activités proposées et organisées par les professeurs.
- Il donne aux élèves l'occasion de se mettre en contact avec des lieux ou des activités culturelles non fréquentés autrement et peut leur permettre de participer à des loisirs comme, de la musique, du sport, le club théâtre, des voyages ludiques ...
- Les statuts sont déterminés librement par le FSE.
- L'adhésion au FSE est facultative et volontaire, mais il est important de savoir que ses moyens financiers proviennent essentiellement de ses adhérents et qu'ils sont utilisés par eux, en totalité.

Coupon d'adhésion au FSE pour l'année 2025-2026

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
.....
.....
.....
Code Postal :
Ville :

N° de téléphone et/ou portable :
.....
.....

Date de naissance : ____/____/____

Classe :

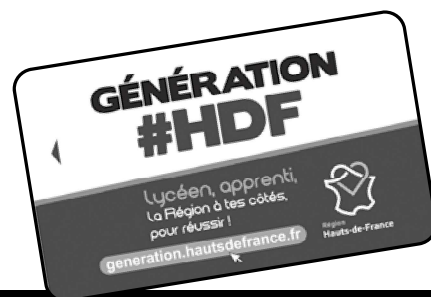
E-mail :@.....

☐ Je souhaite adhérer au FSE du Lycée Paul Claudel et m'engage pour cela à verser une cotisation annuelle de 5 €.

Le : ____/____/____
A :

Signature :

Lycéen, apprenti, la Région à tes côtés, pour réussir !



PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens ou apprentis en première année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte, et jusqu'à la date de validité des droits de l'année en cours*.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

À noter : Les élèves de BTS peuvent solliciter une carte Génération #HDF uniquement pour l'accès à l'établissement et à la restauration scolaire. Ils ne disposent pas de crédit sur leur carte.

* Retrouvez les dates de validité dans l'appli ou sur generation.hautsdefrance.fr

- **Pour les apprentis** en première année de contrat d'apprentissage, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.



Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer votre demande de carte en ligne, rendez-vous dans l'une des **antennes de la Région**. Vous serez accompagné pour effectuer la démarche.

Retrouvez l'antenne la plus proche de chez vous sur hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur L'application Génération #HDF ou sur generation.hautsdefrance.fr

Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

Si vous avez perdu votre carte, votre n° de dossier/n° de carte et/ou votre mot de passe, connectez-vous sur l'application Génération #HDF ou sur generation.hautsdefrance.fr, vous serez guidé.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Présentez votre carte ou votre carte virtuelle (depuis l'appli) au partenaire de votre choix* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.

* Retrouvez la liste des partenaires depuis l'appli ou sur generation.hautsdefrance.fr

Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions sur l'appli ou sur generation.hautsdefrance.fr

GÉNÉRATION #HDF



0 800 026 080

Service & appel
gratuits



DOSSIER DE CANDIDATURE INTERNAT

PARTIE A REMPLIR PAR LES AUTORITES PARENTALES ET L'ETUDIANT(E)

RAPPEL: L'ENSEMBLE DU DOSSIER DOIT ÊTRE ENTIEREMENT COMPLETE

L'ETUDIANT(E)

Nom

Prénom

Né(e) le - - / - - / - - - - O fille O garçon

REPRESENTANTS LEGAUX

Représentant légal et financier (se portant garant financièrement) :

O Mère O Père O Autre précisez

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

O L'adresse ci-dessus est aussi l'adresse de résidence du (de la) candidat(e).

Autre Représentant légal :

O Mère O Père O Autre précisez

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Courriel

O L'adresse ci-dessus est aussi l'adresse de résidence du (de la) candidat(e).

En cas de déménagement à venir, future adresse du (de la) candidat(e) et date d'emménagement :

.....

.....

.....

ETABLISSEMENT FREQUENTE ACTUELLEMENT

Nom de l'établissement

Ville

Département

Classe ou niveau scolaire

L'élève bénéficie-t-il (elle) d'un accompagnement / d'une prise en charge particulière (besoins éducatifs particuliers) ?

☐ PAP ☐ PAI ☐ PPS -GEVASCO-MDPH

☐ autre préciser

En dehors de l'établissement, l'élève bénéficie-t-il (elle) d'un suivi particulier ?

☐ orthophoniste ☐ psychologue ☐ ergothérapeute

☐ autre préciser

ETABLISSEMENT DEMANDE

Nom : LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE PAUL CLAUDEL

Ville : LAON

Département : AISNE 02

BTS, précisez la section demandée : ☐ CG ☐ CG en alternance
 ☐ SAM ☐ SAM en alternance
 ☐ CI
 ☐ SIO

Attention, la candidature en internat ne pourra être validée que si l'étudiant(e) obtient son affectation dans le Lycée et l'acceptation de la commission internat..

MOTIVATION DE L'ETUDIANT(E) CANDIDAT(E) POUR UNE SCOLARISATION EN INTERNAT (zone d'expression libre)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Le (date)

Signature de l'étudiant(e) candidat(e)

Signature(s) du (des) représentant(s) légal(aux)
(en cas de parents séparés ou divorcés, la signature des deux parents est obligatoire)

Représentant légal et financier

Autre représentant légal